

Évaluation des résultats du plan de lutte

Documents à l'intention des parents

POUR UN MILIEU D'APPRENTISSAGE SAIN ET SÉCURITAIRE

École forestière de La Tuque 2026-2027

Actualisation et adoption du plan de lutte au CÉ : 2026-06-15

CADRE LÉGAL
La loi sur l’instruction publique (LIP, art. 75.1) prévoit que chaque établissement d’enseignement se dote d’un plan de lutte pour prévenir et contrer l’intimidation et la violence. Le conseil d’établissement procède annuellement à l’évaluation des résultats de l’école au regard de la lutte contre l’intimidation et la violence. Un document faisant état de cette évaluation est distribué aux parents, aux membres du personnel de l’école et au protecteur régional de l’élève chargé de la reddition de comptes affecté à la région où se situe l’école (LIP, art. 83,1). Le document expliquant le plan de lutte est disponible sur le site internet de l’école.

PORTRAIT 2025-2026	
Forces	Vulnérabilités
• Sentiment de sécurité et bien-être : Une vaste majorité d'élèves (91 %) se sentent en sécurité dans l'établissement et 92 % affirment avoir de bonnes relations avec leurs enseignants. • Relations personnel-élèves : Le climat de soutien est excellent; 93 % des élèves rapportent de bonnes relations avec les membres du personnel, et 92 % sentent que les adultes les aident à se sentir les bienvenus. • Mobilisation du personnel : Le personnel scolaire affiche un moral exemplaire, avec 100 % des répondants affirmant éprouver du plaisir à venir travailler et 100 % se sentant motivés. • Sentiment d'efficacité : Le personnel se sent massivement capable d'intervenir lors de bagarres (100 %) ou d'insultes (100 %).	• Climat de justice et d'engagement : Seulement 68 % des élèves estiment recevoir les conséquences qu'ils méritent. De plus, la participation des élèves aux prises de décisions (70 %) et à l'organisation d'activités de prévention (69 %) est plus faible que les autres indicateurs de climat. • Violences verbales : Les insultes et les propos impolis restent les comportements les plus fréquents. 45,8 % des élèves ont observé des pairs se faire insulter, et 60 % du personnel a observé de l'impolitesse de la part des élèves. • Besoins de formation : Bien que motivé, le personnel exprime des besoins de formation clairs, notamment sur l'intervention en situation de crise (31,3 %) et sur les diverses formes de violence (37,5 %).

ACTIONS PRÉVUES EN 2026-2027	
Objectifs	Actions à réaliser
1. Renforcer l’engagement des élèves	Mettre en place des mécanismes formels pour consulter les élèves et les impliquer activement dans l'organisation des activités de prévention de la violence, afin de passer d'un rôle passif à un rôle d'acteur du changement.
2. Améliorer la perception de la justice scolaire	Clarifier et communiquer davantage sur la gradation des conséquences pour s'assurer que les élèves perçoivent le système disciplinaire comme équitable et cohérent.
3. Programme de civilité et de respect	Cibler la réduction des agressions verbales et de l'impolitesse par des ateliers de sensibilisation, car ce sont les comportements nuisibles les plus observés par les élèves et le personnel.
Violence à caractère sexuel	
1.Éducation sur le consentement et les propos sexistes	Développer des ateliers spécifiques pour aider les élèves à identifier et à cesser les "blagues" ou commentaires à connotation sexuelle qui banalisent ce type de violence.
2. Formation du personnel sur les conduites sexuelles	Répondre au besoin de formation de 16 % du personnel concernant l'orientation et l'identité sexuelle pour mieux soutenir les élèves ciblés.